éducation Sud 56
Union syndicale Solidaires

Bulletin d'information de SUD Éducation 56
Mensuel **numéro 111 NOVEMBRE 2020**

SOMMAIRE

Page 1 : Edito
Page 2 : Stop violences
Page 3 : Hommage
Page 4 : Budget
Page 5 : C'est Noël.- 4 de Melle
Page 6 : Bulletin d'adhésion
Page 7 : Témoignages
Page 8 : Brèves - Agenda

Encart jeté en aléatoire

SOIS PROF ... ET TAIS-TOI !

Alors que l'improvisation ministérielle bat son plein, et que les personnels ne se sont jamais sentis aussi isolés sur le terrain, maltraités par leur Ministre, il est temps de trouver un nouveau souffle collectif.

Dans les écoles, les établissements, les collègues s'épuisent à tenter de répondre sans conviction aux injonctions *(à lire en page 7)* qui se multiplient dans la cacophonie, tout en informant les familles souvent inondées elles aussi de messages contradictoires, alarmistes via les média notamment.

Depuis le lundi 2 novembre, des collègues ont déjà fait germer des grèves locales dans leurs établissements pour protester contre la forme inepte de l'hommage à Samuel Paty voulue par Blanquer, et contre les conditions sanitaires qui ne sont pas garanties pour assurer la sécurité des personnels et des élèves.

Spontanément, les lycéen.ne.s se sont mobilisé.e.s eux aussi contre le protocole sanitaire inapplicable. On leur répond à coup de gaz lacrymogène, d'arrestations et de garde à vue : le gouvernement ne nous appelait-il pas très récemment à respecter, défendre la liberté d'expression ?

SUD éducation, avec les organisations lycéennes, étudiantes et syndicales exige que cette répression contre la mobilisation légitime des lycéen.ne.s cesse immédiatement.
Nous demandons la levée immédiate des sanctions.

Un virus de classe ?

Il ne s'agit pas ici de contester le confinement exhorté par les experts médicaux et épidémiologistes. Mais les mesures de semi confinement, ce couvre feu social et culturel, sont l'aboutissement de l'incurie du gouvernement. Il s'est refusé à prendre les mesures adéquates de financement des services publics (de santé, éducatif, ...) en temps et en heure. Quant au bilan du printemps, on mesure à quel point les modalités du confinement ont révélé mais aussi aggravé les inégalités sociales : des aides qui ont bénéficié avant tout aux plus grosses entreprises, des classes populaires touchées par une surmortalité, des riches plus riches, des pauvres toujours plus pauvres !

Face au mépris du gouvernement, ne restons pas isolé.e.s, à critiquer les mesures imposées tout en désinfectant les poignées de portes.

La limite n'est-elle pas atteinte ?

Réveillons-nous, reprenons la main !

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

DANS L'EDUCATION NATIONALE COMME AILLEURS !

Alors que le président de la république avait annoncé faire de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles la « Grande cause de son quinquennat », SUD éducation constate qu'aucune mesure n'a été mise en place ni pour prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail ni pour accompagner les victimes. A l'occasion de la journée internationale contre les violences sexuelles et sexistes, le 25 novembre, **SUD éducation s'est mobilisé** contre les violences sexistes et pour les droits des femmes !

Chaque jour, en France, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, économiques, médicales, physiques ou sexuelles. Tous les deux jours, une femme est assassinée par son conjoint ou ex-conjoint : déjà 149 féminicides depuis le 1er janvier 2019 (en augmentation par rapport à 2018 où l'on avait recensé 121 féminicides à la même date).

Dans l'Éducation nationale, les violences sexistes sont communes parmi les personnels ou les élèves, et restent parfois impunies. En effet, bien trop souvent, les organisations syndicales sont sollicitées par des collègues enseignantes, AE, CPE, infirmières… qui ont subi ou qui subissent des actes sexistes et des agressions sexuelles. Dans la plupart des cas, les collègues qui les dénoncent n'obtiennent ni réponse, ni protection de leur hiérarchie.

Par son silence, l'Éducation nationale garantit l'omerta et l'impunité aux agresseurs. Les procédures prévues[1] sont rarement appliquées dans l'Éducation nationale. Dans les académies, les personnels désigné.e.s pour être référent.e "Égalité Femmes/Hommes" ne sont pas formé.e.s sur ces problématiques, cette mission est régulièrement supplantée par toutes les autres missions qu'ils et elles ont en charge. Face à l'absence de cellule de veille dédiée, les victimes sont trop souvent reçues par des supérieurs hiérarchiques et DRH.
Avec un médecin de prévention pour vingt-mille agent·e·s et des suppressions de postes toujours plus importantes chez les personnels administratifs, sociaux et de santé, l'Éducation nationale ne se donne pas les moyens de lutter sérieusement contre les violences faites aux femmes.

Le silence de l'administration génère une souffrance supplémentaire chez les victimes et les conduit à multiplier les arrêts-maladie ou à demander leur mutation afin de ne plus côtoyer leur agresseur. Il est nécessaire, il est urgent, de libérer la parole des victimes pour briser ce mécanisme d'oppression des femmes, qui sont toujours placées dans une situation d'inégalité au travail : salaires moins élevés que leurs collègues masculins, temps partiels imposés, pensions plus faibles. Le projet du gouvernement concernant les retraites accentuerait encore les inégalités.

Le système scolaire perpétue les inégalités de genre et contribue à les fabriquer auprès des élèves. L'invisibilisation et l'infériorisation des femmes les enferme dans des rôles binaires en fonction des genres stéréotypés filles/garçons qui entravent leur émancipation.

Les femmes, absentes ou très minoritaires dans les programmes scolaires et manuels scolaires sont rarement érigées en modèles notamment pour le récit historique. Et pourtant, elles y prennent et y ont pris leur part.

Rappelons qu'à l'école, si les garçons sont plus exposés à la violence (insultes, bagarres…), les filles, subissent plus d'agressions sexuelles et sexistes (baisers imposés, jeux où on doit toucher leurs fesses dans la cour de récré, et surtout cyber-harcèlement).

Afin que cessent les violences, l'école doit éduquer en insistant sur l'éducation au consentement, et permettre une construction aux sexualités.

1 : par l'accord *Égalité Femmes-Hommes dans la Fonction publique* et la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la Fonction publique

D'APRES UNE TRIBUNE PUBLIÉE DANS POLITIS[1]

LES ENSEIGNANTS NE SONT PAS DES « HÉROS »

Les élans de glorification des profs d'histoire-géographie à la suite de l'assassinat de Samuel Paty masquent mal la réalité d'un enseignement trop directif ne laissant que peu de place à l'éducation citoyenne des élèves.

L'abominable assassinat de notre collègue Samuel Paty a suscité certains élans de compassion dont on se serait parfois bien passé même si, en apparence, ce petit passage de pommade nous change du mépris des semaines qui ont précédé le drame. Voilà les professeurs d'histoire-géographie à nouveau désignés comme des héros et affublés de l.a mission de remédier aux maux de l'humanité, y compris au terrorisme islamiste. Quel métier, mes aïeux ! Qui d'autre peut se targuer d'une telle puissance d'agir sur le monde ?

Cette naïveté et cette méconnaissance du métier ne sont pas à prendre à la légère. Elles soulèvent plusieurs questions lourdes. La première est la logique sous-tendue par ces flagorneries : il suffirait d'asséner un cours sur ci ou ça pour qu'immédiatement une prise de conscience opère chez les élèves ! Pire, il suffirait de quelques poncifs moraux assénés à la manière d'un catéchisme pour que se déclenchent chez l'élève un comportement d'obéissance et une orthodoxie citoyenne irréprochable ! C'est franchement méconnaître les bases de la pédagogie et celles du fonctionnement d'un adolescent que de le croire.

Un autre danger réside dans la tentation que certains enseignants semblent avoir de croire en leur surpuissance magicienne. Main sur le cœur, à chaque drame, ils rappellent fièrement leur ascendance hussarde et leur mission quasi sacrificielle au service d'une nation à rebâtir. C'est beau comme du Charles Péguy mais cela ne sert pas vraiment la cause concrète d'un métier, qui, dans les faits, est quotidiennement piétiné par un pouvoir coutumier des petits arrangements avec la réalité. C'est donc la réalité qu'il faut rappeler ici.

Il est vrai que la France accorde à l'enseignement de l'histoire-géographie une place assez exceptionnelle de l'élémentaire à la fin du lycée. Cela s'explique par la finalité assignée dès la fin du XIXe siècle à cette matière scolaire comme auxiliaire de la fabrique d'une identité commune, française, dans un pays encore culturellement fragmenté et en pleine expansion coloniale. Cette discipline a donc immédiatement été conçue comme fondamentalement politique, à une époque encore peu férue de pédagogie et convaincue par l'équation suivante : enseigner l'histoire de France, c'est faire aimer la France.

On est heureusement revenu sur cette conviction qui n'a jamais fait ses preuves au profit d'un paradigme plus modeste : enseigner l'histoire nourrit un esprit critique adossé à des savoirs raisonnés et contribue, à côté d'autres disciplines, à accompagner l'enfant vers le monde adulte. Sa charge morale ne découle donc pas des énoncés de programmes conçus comme des psaumes, mais de sa dimension critique à partir des questions posées au passé.

Mais poser des questions au passé nécessite d'en avoir le temps et la liberté. Et c'est bien ici que le bât blesse aujourd'hui. Qui jette un œil sur les derniers programmes ne peut qu'en mesurer le caractère boursouflé et indigeste. Ils ne laissent ni marge de manœuvre ni possibilité autre qu'une pédagogie très magistrale, laquelle n'a jamais favorisé la réflexion critique. Que dire enfin des programmes de lycée professionnel, qui ont vu leurs enseignements généraux réduits de près de 30 % ?

Au regard de ces réalités, l'héroïsation des professeurs d'histoire-géographie semble quelque peu déplacée. Ces derniers se contenteraient volontiers d'une véritable reconnaissance de leurs compétences professionnelles, en commençant par des programmes beaucoup moins directifs, allégés, adossés à la recherche, et par un nombre d'heures rendant possible un véritable travail d'histoire (valable aussi pour la géographie) avec les élèves.

[1] *Avec l'aimable autorisation de l'auteure : Laurence De Cock*

.... LA PRIORITÉ À L'ÉDUCATION A UNE DRÔLE DE TÊTE

Le projet de budget prévoit 1,44 milliards d'augmentation, la même augmentation qu'entre 2019 et 2020. Ce projet prévoit la création de 2 039 postes dans le premier degré, la fermeture de 1800 postes dans le secondaire et pour continuer le développement d'une école inclusive assise sur des emplois précaires, le ministère annonce la création de 4 000 nouveaux postes d'AESH. Blanquer a bien compris que pour gérer tranquille il est important comme ses prédécesseurs, de diviser le premier et le second degré : affirmer une prétendue priorité au premier pour mettre en colère le second et inversement si besoin. Nous refusons ce piège. Les effectifs dans les classes de nombreux collèges renforcent le tri scolaire par l'échec et les classes de 35 et plus dans la plupart des lycées programment l'impossibilité pour nombre d'élèves à suivre de réelles études supérieures. Quant au premier degré, les mesures de dédoublement des classes en REP+ absorbent bien plus que les créations de postes et de nombreuses écoles se retrouvent à fermer des classes et à voir les effectifs d'élèves augmenter dans celles qui restent. Dans le même temps, les effectifs de remplaçant·e·s se montrent insuffisants dès le mois de septembre et la formation continue choisie tend à devenir un souvenir.

En 1995, les dépenses d'éducation représentaient 5,8% du produit intérieur brut (PIB). En 2018, ces dépenses qui bien sûr ont augmenté ne représentaient plus que 5,1% du PIB. La part de ce premier budget de la nation représentera donc l'année prochaine 12% de moins de ce qu'elle représentait il y a 25 ans. Revenir au ratio de 1995 nécessiterait 16 milliards de plus chaque année.
De plus, la préparation du budget se fait comme si tout était normal, comme si les élèves n'avaient pas été privés d'école de mi mars à juin, comme si ce premier trimestre ressemblait à tous les autres premiers trimestres. Pour Blanquer, ce doit être ça la *« continuité pédagogique »* : vendre l'illusion que tout est pareil et que confiné ou pas le système éducatif fonctionne à plein régime. *« Nous sommes prêts »* semble devenir sa phrase préférée. Pendant ce temps sur le terrain dans les écoles, les établissements et les services, on improvise face aux difficultés, aux manques de personnels, aux injonctions contradictoires, aux non réponses des hiérarchies intermédiaires, aux difficultés accrues de certains élèves, aux angoisses des familles. Bref l'heure est au « *démerdentiel* »... Notre première revendication pourrait donc être : FOUTEZ NOUS **LA PAIX et mettez rapidement en place un plan d'urgen**ce comme l'ont une nouvelle fois revendiqué les syndicats qui appelaient à la grève le 10 novembre.
La France est le seul pays d'Europe de l'ouest à n'avoir recruté aucun enseignant supplémentaire pour répondre aux urgences provoquées par la pandémie.

APRÈS LE **SÉGUR,** LE GRENELLE ?

Les personnels de la santé, ou plutôt une partie des personnels[1] ont eu droit au Ségur qui se solde, après des mois de mobilisations, par un complément de traitement indiciaire de 183 € mensuels.
Pour l'éducation nationale Blanquer l'a dit, ce sera le *« Grenelle des enseignants »*, ce sera en janvier et le gouvernement y consacrera 400 millions d'euros ce qui, pour 860 000 enseignants correspond à 37€/mois.
SUD éducation ne revendique pas une revalorisation des salaires des seul.e.s enseignant·e·s **Il y a dans l'éducation** nationale des dizaines de milliers de personnels qui ne **sont pas enseignant.e.s et qui subissent aussi l'austérité** salariale depuis des années. Il y a également des milliers **de salariés précaires qui n'ont aucune perspective de carrière et pas même de sécurité de l'emploi.**

Le gouvernement comme ses prédécesseurs depuis 20 ans n'entend pas rompre avec la limitation de la hausse des salaires du secteur public. Au contraire il veut associer cette « revalorisation » à une redéfinition du métier. *« La période actuelle est propice à faire évoluer les pratiques »* (Blanquer dans le Monde. 16/11) Dans la préparation du budget, les 400 millions sont d'ailleurs évoqués pour une « revalorisation des débuts de carrières et des directeurs d'école ». L'exemple des directions d'école est ici significatif. Chaque fois que le régime indemnitaire a été revu à la hausse cela s'est accompagné par l'augmentation des tâches et donc un surcroît de travail dans une logique « travaillez plus pour gagner plus ». Les premières annonces de Blanquer *(Le Monde)* montrent bien que seulement un tiers des seul.e.s enseignant.e.s seraient concernés par une prime allant de 34 € à 100 € mensuels. *(lire en page 5).*

Ce vrai faux Grenelle, c'est aussi l'affirmation par le gouvernement du refus d'augmenter les salaires des fonctionnaires. Le point d'indice est bloqué à 4€69 depuis février 2017. Ce point était à 4€42 il y a 15 ans. Les salaires des fonctionnaires ont donc augmenté (hors déroulement de carrière) de moins de 0,4% par an depuis 15 ans. Il y a **peu de chance que ce dogme de l'austérité salariale va**cille si les enseignant.e.s seul.e.s agissent seul.e.s pour eux seul.e.s. Si tel est le cas il ne sortira de là que des primes pour quelques un.e.s, le renforcement de la rémunération au mérite et la division entre les personnels. Le gouvernement pourra ensuite passer à un autre secteur de la fonction publique…

C'EST AUX FONCTIONNAIRES TOUS ENSEMBLE DE DIRE QUE D'AUTRES CHOIX SONT
POSSIBLES POUR LES SERVICES PUBLICS,
LES RETRAITES ET LES SALAIRES !

C'EST NOËL !

LE MINISTÈRE DISTIBUE DES « CADEAUX »

C'est Noël ! Ou Hanouka, ou l'Aïd, à SUD éducation nous respectons scrupuleusement la laïcité.
Bref, le ministère de l'Education nationale distribue déjà les cadeaux et même les étrennes. Ne vous emballez pas toutefois, cette sollicitude anticipée cache quelque chose : y en aura pas pour tout le monde. En plus, cette année, le Père Noël est chiche (pas au sens « capable », au sens radin).

Résumons. Les JEUNES enseignant.e.s recevront une « prime d'activité ». C'est joliment trouvé par les communicants de la propagande ministérielle. Au début, ils voulaient fourguer la formule à des lieux de distraction de masses tels que le néo-libéralisme en offre tant : Parc Astérix, Puy du Fou, Disneyland, écoles maternelles, etc. Détail : au deuxième échelon, les jeunes collègues se verront gratifier de 1400 € bruts annuels. La mesure étant dégressive, la petite gourmandise supplémentaire tombe à 427 € bruts annuels au septième échelon. Au-delà, rien. Mais il est vrai que quand on a survécu jusqu'au septième échelon, on est un vieux baroudeur ou une vieille baroudeuse qui n'a plus besoin de motivation pécuniaire. Est-ce vraiment un cadeau ? Hum, ça mérite réflexion. D'abord, c'est juste une prime (indemnitaire) et pas une hausse de salaire (indiciaire). En fait, un tour de passe-passe (la magie de Noël) pour gonfler artificiellement les rémunérations. Et puis il n'est pas garanti que les 173 millions d'euros qui financent cette prime soient pérennisés. Et de toute façon c'est loin de compenser la perte de niveau de vie des enseignants depuis le gel du point d'indice. Enfin, on voit que de nombreux personnels passent à la trappe et devront se contenter d'un sapin au pied vide.

Les étrennes. Tenez-vous bien (non, mieux que ça, c'est du lourd) : 178 millions d'euros, blam ! Ca va se traduire par un versement unique de 150 euros par an pour les enseignants et les psy-EN. C'est pour financer le matériel informatique. Bon, au mieux ça paye les cartouches. A ce compte-là, il va falloir quelque chose comme trois ans pour financer un ordinateur portable convenable. Ah, comme la prime, tout le monde n'y a pas droit. Si vous rêviez d'un super équipement pour les visios en 5G multi-médias 3D Dolby surround, il va falloir patienter et être économes. Voilà pour les cadeaux qui attendent les petits veinards. Si vous en faites partie, eh bien dites-vous que c'est comme gagner au loto, ça n'arrive pas souvent dans une vie. Et surtout, au moment des Fêtes, ayez la compassion de porter un toast aux grands perdants de cette mesurette, qui auront vraiment les boules devant le sapin.

RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE

LES 4 DE MELLE : DES SANCTIONS INACCEPTABLES !

Du 12 au 16 octobre dernier, nos quatre camarades du lycée de Melle (79) comparaissaient devant un conseil de discipline en raison de leur participation à la grève contre les épreuves de contrôle continu en février et mars 2020.

Les 4 de Melle ont reçu les décisions de sanction mercredi 4 novembre :
- Un déplacement d'office
- Une exclusion temporaire de 15 jours sans traitement
- Une rétrogradation de l'échelon 2 à l'échelon 1
- Un blâme.

Ces sanctions sont inacceptables : en sanctionnant nos collègues, la rectrice et le ministre Blanquer s'attaquent tout simplement au droit de grève, qui est un droit constitutionnel !

La rectrice se proposait initialement de déplacer d'office les quatre enseignant-e-s. Le fait que les sanctions aient été moindres que celles initialement proposées par l'administration est à mettre au crédit de la mobilisation sans précédent des personnels avec l'intersyndicale : c'est bien évidemment insuffisant et nous n'en resterons pas là. Nous réclamons maintenant le retrait pur et simple de toutes les décisions prises.
À l'occasion des conseils de discipline, la défense et les représentant-e-s des personnels ont mis au jour l'incompétence de la hiérarchie à tous les niveaux, les mensonges de l'administration, le non-respect des garanties élémentaires de la défense, les erreurs de procédure. L'enquête administrative reposait sur des questions posées aux personnels concernant leur appartenance syndicale et leurs opinions politiques. Les représentant-e-s des personnels ont unanimement refusé toutes les sanctions mises aux voix par l'administration.

Pour SUD éducation, il s'agit bien d'une décision de répression anti-syndicale **assumée par le ministre de l'Éducation.** Contre la répression, la solidarité est **notre arme ! SUD éducation exige l'a**bandon immédiat des sanctions contre nos camarades et leur rétablissement dans leurs droits.

éducation Sud 56 Solidaires

81, b[ard] Cosmao Dumanoir
56100 LORIENT
☎ : 02 97 35 16 63 - 07 67 41 23 84
sud.education56@wanadoo.fr
http://sud.education56.ouvaton.org

BULLETIN adhésion Année scolaire 2020-2021

Nom ..... Prénom .....

Ancien.ne adhérent.e ☐ Nouvel.le adhérent.e ☐

Adresse personnelle : nouvelle ☐	Adresse professionnelle : nouvelle ☐
.....	.....
☎ fixe ..... nouveau ☐	
☎portable ..... nouveau ☐	
Mél : ..... nouveau ☐	☎ établissement .....

Catégorie, statut	Echelon :	Fonction exacte :

COTISATIONS

Se reporter au barème ci-dessous. Paiement :

☐ par chèque : possibilité d'un paiement fractionné dès l'adhésion en plusieurs chèques datés du jour de l'adhésion (merci de préciser la date d'encaissement au dos)

☐ par virement bancaire : IBAN FR76 4255 9100 0008 0117 2338 335
Indiquez en intitulé : NOM Prénom virement 1/N

● un reçu fiscal vous sera fourni en mars 2021 pour votre déclaration des revenus de l'année civile 2020 (réduction d'impôt des 2/3 de la cotisation). **Si vous n'êtes pas imposable**, vous bénéficierez d'un crédit d'impôt de 2/3 de la cotisation. *En cas de difficulté financière, vous pouvez adapter le montant de votre cotisation.*

evenu mensuel net **vant impôt sur le revenu** (1)	- de 600	600 à 750	751 à 900	901 à 1000	1001 à 1100	1101 à 1200	1201 à 1300	1301 à 1400	1401 à 1500	1501 à 1600	1601 à 1700	1701 à 1800	1801 à 1900	1901 à 2000	2001 à 2100
otisation annuelle	**6**	**15**	**27**	**45**	**54**	**64**	**75**	**88.5**	**102**	**117**	**135**	**153**	**174**	**192**	**210**
oût réel après duction fiscale *	2	5	9	15	18	21	25	30	34	39	45	51	58	64	70

evenu mensuel net **vant impôt sur le revenu** (1)	2101 à 2200	2201 à 2300	2301 à 2400	2401 à 2500	2501 à 2600	2601 à 2700	2701 à 2800	2801 à 2900	2901 à 3000	3001 à 3100	3101 à 3200	3201 à 3300	3301 à 3400	3401 à 3500	3501 à 3600
otisation annuelle	**230**	**251**	**272**	**293**	**315**	**340**	**364**	**390**	**416**	**443**	**472**	**500**	**530**	**561**	**593**
oût réel après duction fiscale*	77	84	91	98	105	113	121	130	139	148	157	167	177	187	198

* *arrondi à l'unité supérieure* + de 3600 : 17.3% du salaire. Coût réel : 5.76%

) le revenu mensuel à prendre en compte est indiqué sur le bulletin de paie : NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

Je me syndique à SUD Éducation 56 afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, ainsi qu'au développement du Service Public et Laïque d'Education.

Le syndicat SUD Éducation 56 pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser ses publications.

Je demande à SUD Éducation 56 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatiques dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à SUD Éducation 56.

Fait à : ..... date : ..... signature :

- ***L'abonnement au journal « Sud Education » est inclus dans la cotisation***

☐ **Je ne souhaite pas recevoir le journal en version papier, mais seulement en version électronique**

- *Je souhaite recevoir par mail les infos :* ☐ *de la fédération des syndicats SUD éducation*
  ☐ *de l 'Union Syndicale Solidaires*

Cadre réservé à SUD éducation56 :

☐ Livret d'accueil nouvel.le adhérent.e
☐ Mailing adhérent
☐ Mailing corpo
☐ Routage journal départemental
☐ Routage national

RENTREE AU GARDE A VOUS ET CLIMAT ANXIOGÈNE

Collège de Plescop

La mascarade de l'hommage à Samuel Paty

Vendredi 16 octobre, soir des vacances, notre collègue Samuel Paty est victime d'un attentat pour l'exercice de ses fonctions, celles d'enseignant d'Education Morale et Civique suite à un cours sur la liberté d'expression. Après les rassemblements et la cérémonie à la Sorbonne, les établissements scolaires lui ont rendu hommage le 2 novembre, jour de rentrée.
Pour préparer ce moment, notre ministre, Mr Blanquer, annonce dans les médias le mardi précédent que les élèves commenceraient les cours à 10h00 pour laisser le temps aux équipes d'organiser cet hommage qui comprendra une discussion avec les élèves puis, sur la cours, la lecture de la lettre de Jaurès suivie d'une minute de silence.

Vendredi soir 17h, revirement de situation le ministre annonce que le temps de préparation est annulé, les élèves arriveront à l'heure habituelle. Une fois de plus l'information ne nous arrive pas par les messageries professionnelles mais par les médias comme tout le monde. Pourquoi ce revirement : le nouveau protocole sanitaire ! L'annonce du confinement a été faite le mercredi soir, il a fallu 48 h au ministère pour se rendre compte que les décisions du mardi ne pouvaient être appliquées !

Notre ministre réalise-t-il que pendant ce temps là, dans les établissements scolaires les directions avaient travaillé pour organiser l'hommage et avaient prévenus les parents ? Il a fallu tout changer, se réadapter le vendredi soir et gérer en prime l'application du nouveau protocole sanitaire !
Dans tous les départements un établissement est désigné pour accueillir les officiels, préfet et DASEN, devant la presse pour montrer que la République sait rendre hommage à son professeur assassiné. Dans le Morbihan, c'est le collège Anne Frank de Plescop qui est choisi, un établissement rurbain, peu concerné par l'intégrisme islamiste.
L'équipe enseignante du collège de Plescop est prévenue samedi matin du déroulement de cet hommage. Le temps de concertation des enseignants est maintenu mais ce n'est pas un échange. Deux inspectrices sont mandatées lundi matin pour expliquer le discours à tenir devant les élèves. Les équipes enseignantes, notamment celle d'histoire-géographie-EMC, n'ont pas été impliquées en amont.
A 11h tous les élèves sont dans la cours avec les officiels et la presse : lecture de la lettre de Jaurès, diffusion de la chanson One de U2, lecture d'un texte sur la fraternité par un élève. Un bel hommage, pour la presse !! Mais cette cérémonie fut une exception, dans la majorité des établissements la minute de silence a été faite dans les classes et les équipes enseignantes n'ont pas eu de temps de concertation.

La pire rentrée de ma vie

Lundi 2 novembre, 8 heures, j'arrive dans ma petite école rurale un brin inquiète, car les événements ayant eu lieu durant les vacances ont été pour le moins plombants (assassinat de Samuel Paty, reconfinement). Pour autant, j'ai pris le parti de garder ça à distance le plus possible, afin de profiter de mes vacances, et de ne pas me mettre la rate au court-bouillon comme cela a été le cas un certain nombre de fois depuis le début de cette fichue crise sanitaire (école à la maison, retour à l'école à mi-temps, des protocoles impossibles à mettre en œuvre et qui changent tout le temps).

Bref, j'arrive, et là, pas de bol : chauffage en panne, il fait 15 degrés dans la classe. Bon, on va garder un pull ! Je vais faire mes photocopies et là : pas de bol, à cause d'un problème de tambour, elles ressortent noires : tant pis, mes élèves écriront ! J'allume mon vidéoprojecteur, et là pas de bol : il se met à crépiter, j'ai l'impression qu'il va exploser !

Suite à ces déconvenues somme toute mineures, je me prépare à accueillir mes élèves : je me masque, et me dirige vers le portail, prête à accueillir chaleureusement enfants et parents. Ambiance étrange, tous ces petits visages recouverts, dont on ne voit que deux yeux cligner et interroger… Je me demande si je suis dans une dystopie ou si c'est la triste réalité. Option deux. Des parents viennent me voir : certains veulent s'assurer que l'on fera bien l'hommage à Samuel Paty, d'autres que les masques resteront bien vissés aux minois des élèves, tandis que d'autres me font savoir qu'ils souhaitent éviter toute évocation traumatisante des événements, et enfin une maman me dit qu'elle est totalement opposée au masque pour les petits. J'écoute, je rassure comme je peux.
C'est le moment d'entrer en classe, lavage de main avec deux lavabos pour 20 élèves, le premier d'une série de huit…
Une fois installés à leurs tables espacées, la vision de mes élèves masqués me glace le sang : tout cela est-il vraiment nécessaire ?

N'est-on pas en train de marquer au fer rouge une génération d'enfants qui n'aura pas droit à l'insouciance ?
C'est ensuite le moment du Quoi de neuf ? Les enfants racontent la promenade en forêt, la vie à la ferme, la visite du cousin… Jusqu'à ce qu'une élève de 9 ans pose la question : « Pourquoi est-ce qu'il y a des terroristes ? » Je ne suis pas à l'aise avec cette question, mais j'essaie d'en donner une explication simple et rassurante. Et puis, je prends la mesure des mots que j'utilise, c'est terrible, je n'y crois pas, je ne me sens pas « armée » pour manier tout cela au débotté.
Vient l'heure de la récré, horaire décalé pour éviter le brassage : solitude de la cour de récré, je regarde mes élèves jouer au foot, masqués, et les fillettes me demander l'autorisation de respirer.

Enfin arrive l'heure de midi, je laisse les enfants partir déjeuner, je reviens dans ma classe, mes pas sont lourds, je m'assois à mon bureau, je pose ma tête entre mes bras. Je suis abasourdie. Sidérée. Je viens de vivre la pire rentrée de ma vie. Non ce n'est pas cela l'école, ce n'est pas possible.

C'est pourquoi il ne me reste qu'une seule chose à faire : me battre afin d'obtenir des conditions de travail décentes, nous permettant d'accueillir les enfants correctement.

Mobilisation pour nos libertés

De nombreux.ses militant.e.s de Solidaires étaient présent.e.s samedi 21 novembre à Lorient pour manifester pour la liberté d'information et contre le projet de loi liberticide de sécurité globale. Parmi les nombreuses propositions dangereuses de ce texte, trois articles vont limiter la liberté de manifester et d'informer dans des proportions injustifiables.

L'article 21 concerne les caméras portables qui équiperont toutes les patrouilles de police et de gendarmerie. Cela permettra **l'analyse automatisée des images**, et donc la reconnaissance faciale des manifestant.e.s.

L'article 22 autorise la surveillance par drones. Une telle surveillance entraînerait une capacité de surveillance généralisée **de l'espace public,** ne laissant plus de place au respect du droit à la vie privée et ne pouvant avoir qu'un effet **coercitif sur la liberté d'expression et de manifestation**.

L'article 24 vise à empêcher à la population et aux journalistes de diffuser des images du visage de fonctionnaire de police ou de gendarmerie. Le seul effet d'une telle disposition sera d'accroître le **sentiment d'impunité des policiers** violents et, ainsi, de multiplier les violences commises illégalement contre les manifestant.e.s.

Enfin, lors des discussions sur *la loi de programmation de la recherche* (LPPR), s'est glissé un article punissant l'occupation des campus universitaires de peines allant jusqu'à 3 ans de prison et 45.000 euros d'amende ! Le gouvernement remet en cause les libertés syndicales et le principe même de la liberté d'expression sur les campus. Avec des telles peines encourues, il s'agit bien de faire taire des bastions d'opposition aux gouvernements successifs depuis Mai 68.

Bien que le gouvernement ait délibérément maintenu ces débats parlementaires en pleine période de confinement, nous refusons d'être bâillonné.e.s.

Bulletin d'information mensuel de SUD Éducation 56
81 bd Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT
Imprimé par nos soins
Directeur de publication : Hervé Panelay
Mensuel Prix : 0.5 euros Abonnement : 10 euros
CPPAP : 1215 S 07625 ISSN : 1774-7740
Dépôt légal : juin 2005

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
David Anquetil, Solène Brisseau, Isabelle Charbonnier, Karl Flageul, Marylène Guillaume, Céline Le Pestipon, Hervé Panelay, Benoit Symphorien

STAGE ….. STAGE ….. STAGE ….. STAGE….STAGE

SUD éducation 56 organise un stage syndical :

AESH

Connaître ses droits - Quel(s) statut(s)
Quelles revendications ?

Jeudi 14 janvier 2021 à Lorient de 9 h à 17 h

Stage ouvert à tou.te.s,
syndiqué.e.s et non-syndiqué.e.s
AESH et tous les personnels

Réservez votre date,
pensez à nous informer de votre participation et à adresser la demande à l'administration 1 mois avant,
(modèle de courrier sur demande)

Nous avons le droit à 12 jours de formation syndicale.
Usons de nos droits !

Ça vous paraît bizarre ? Nous aussi !

Comme vous le savez, les écoles sont ouvertes, accueillant sans problème des classes allant allègrement jusqu'à 30 élèves. Mais comme Jean-Mich nous l'a dit : il n'y a pas de problème, tout est prêt ! De toute façon, les enfants ne transmettent pas le virus, c'est pour ça qu'on leur a mis des masques, tout est prévu, ils sont fortiches au ministère !

Et le DASEN, avec tout son staff, comment fonctionnent-ils au quotidien ? Ben voyons : en visio ! Des instances de 15 personnes ? En visio ! Des groupes de travail ? En visio ! Des entretiens individuels ? Par téléphone ! Alors que la DSDEN dispose de grandes salles où il serait possible de rester à distance les un.e.s des autres !

Oui, mais faut pas exagérer, on ne va pas non plus risquer de contaminer les huiles avec tous ces profs au contact de miasmes toute la journée durant ! Et puis quoi encore !

Et puis la visio, c'est quand même pratique : le débat est ratiboisé, la plupart des représentants entendent mal, pas de spontanéité, tout est validé au pied levé, et Mr le DASEN se répand en autosatisfaction : on a quand même de la chance dans le Morbihan, notre DASEN est un pro du dialogue social !

Et si on gardait ce système de visio pour toujours ? C'est quand même pratique !

Est-ce une impression ou on nous prend pour des quiches ? Ou des jambons ? Ou des quiches au jambon ?

Permanences au local

Mardi et Vendredi : toute la journée
02 97 35 16 63
07 67 41 23 84
Adressez-nous un mail pour toute question ou demande d'info :
sud.education56@wanadoo.fr
Site : http:/sud.education56.ouvaton.org

Suivez-nous sur facebook facebook.com/sudeduc56/